

AUTOUR DE

# L'ORMEAU

NUMÉRO 22



HIVER 2025 - 2026

MAIRIE DE CABRIÈRES D'AIGUES

# LE MOT DU MAIRE

Mme le Maire s'est adressée aux habitants et aux nombreuses personnalités présentes avec émotion, annonçant officiellement qu'elle ne se représenterait pas aux élections municipales de mars. Éluë depuis 1995, elle a retracé son parcours, de conseillère municipale à Maire, fonction qu'elle a assumée depuis 2011 à la suite du décès de Claude Favet.

Elle a dressé un large bilan des 15 années de mandat, marquées par de nombreux projets structurants pour la commune :

- Bâtiments communaux : réorganisation et modernisation de la mairie, mise aux normes d'accessibilité, rénovation de la salle des fêtes, création d'espaces fonctionnels pour le personnel.
- École et cantine : amélioration de l'isolation, rénovation des classes, mise en place de l'école numérique, modernisation de la cantine et création d'espaces extérieurs pour les enfants.
- Patrimoine et cultes : restauration de l'église et du temple, mise aux normes des installations.
- Voirie et espaces publics : sécurisation de zones sensibles, rénovation d'escaliers et de rues, création de parkings, enfouissement des réseaux, modernisation de l'éclairage public, réaménagement de la place du 8 Mai.
- Cimetière : construction d'un mur, réorganisation des accès et création d'un columbarium.
- Économie locale : ouverture d'une nouvelle boulangerie après plusieurs années d'efforts, soutien aux commerces, entreprises, agriculteurs et associations.

- Jeunesse et sport : création d'aires de jeux, aménagement du stade, mise en place du Conseil Municipal Junior, favorisant l'engagement citoyen des jeunes.
- Environnement et biodiversité : obtention de plusieurs labels (Village d'avenir, Village étoilé, Territoire engagé pour la nature), gestion durable de la forêt communale, politique « zéro pesticide ».
- Urbanisme : révision du PLU pour protéger les terres agricoles et le paysage.
- Social : gestion solidaire et réactive de la crise du COVID.
- Finances : budgets maîtrisés et situation financière saine, permettant une transition sereine pour la prochaine équipe.

Elle a chaleureusement remercié les institutions, partenaires, services de secours, agents communaux, élus et bénévoles, soulignant le travail collectif indispensable à l'action municipale.

En conclusion, le Maire a exprimé sa fierté et son honneur d'avoir servi Cabrières, tout en affirmant son souhait de rester engagée dans la vie locale. Elle a adressé, avec le Conseil Municipal et le CMJ, ses vœux de bonheur, de santé et de sérénité pour l'année à venir, avant d'inviter l'assemblée à partager le verre de l'amitié.



## AUTOUR DE L'ORMEAU N°22

MAIRIE DE CABRIÈRES D'AIGUES  
1 PLACE DE L'ORMEAU  
84240 CABRIÈRES D'AIGUES

WWW.CABRIERESDAIGUES.COM  
FACEBOOK / INSTAGRAM : VIVREACAB

LA MAIRIE EST OUVERTE  
DU LUNDI AU VENDREDI DE

JOURNAL ELABORE PAR LA COMMISSION COMMUNICATION  
AVEC G.JEAN, G.RISBOURG, R.FRANCESCHI, P.BRESSIER,  
P.PEYTHIEUX, S.VALLECALLE, V.AGNES

8H30 À 12H / 14H À 17H45  
LE MERCREDI DE 8H30 À 12H30

contact@cabrieresdaigues.com  
04 90 77 61 84

CRÉDITS PHOTO :  
NICOLAS ARNAUD, VINCENT AGNES, COTELUB, FRÉDÉRIC  
GOUIRAND, PATRICK PEYTHIEUX

IMPRIMÉ PAR MAD PRINT À CUCURON

# SOMMAIRE



- P.4** Actualités
- P.6** Associations



## NAISSANCES

ELISE THO  
NÉE LE 26 NOVEMBRE 2025

SANDRO, ANDRÉ, FABRICE OLIVERO  
NÉ LE 02 JANVIER 2026

FÉLICITATIONS AUX HEUREUX PARENTS !

## MARIAGES

AGNÈS LE BOURDONNEC ET SÉBASTIEN EYRIEY  
MARIÉS LE 15 NOVEMBRE 2025

FÉLICITATIONS AUX NOVIS !

## DÉCÈS

GUY ARNOUX  
DÉCÉDÉ LE 08 JANVIER 2026

TOUTES NOS CONDOLÉANCES VONT AUX FAMILLES.

# ACTUALITÉS

## ÉCOLE

### UNE ANNÉE RICHE EN PROJETS POUR NOS ÉCOLIERS

Pour l'année scolaire 2025/2026, l'école du village accueille 87 élèves, répartis dans les différentes classes.

Dès le mois d'octobre, les classes de CE et CM sont parties en classe rousse à Auzet, dans les Alpes-de-Haute-Provence. Ce séjour a permis aux élèves de participer à des ateliers nature et musique, favorisant ainsi la découverte de l'environnement et la créativité. Organisé en début d'année scolaire, ce voyage a contribué à installer une belle cohésion entre les élèves.

Les élèves de CE et CM ont également été initiés au rugby, grâce à l'intervention d'animateurs du Rugby Club de Pertuis. Une belle occasion de découvrir ce sport et les valeurs qu'il véhicule.

Les classes de PS/MS et GS/CP vont quant à elles explorer le thème "Parcs et Jardins". En partenariat avec le Parc Naturel Régional du Luberon, ce projet pédagogique sensibilise les plus jeunes à la biodiversité locale et à la préservation de notre environnement.

Comme chaque année, grâce à l'engagement des bénévoles de l'association Lube-Lire, les enfants fréquentent régulièrement la bibliothèque du village pour écouter des contes et emprunter des ouvrages, encourageant ainsi le goût de la lecture dès le plus jeune âge.

En décembre, la chorale de l'école a offert un moment de convivialité très apprécié des familles à la salle des fêtes, en préambule du marché de Noël. L'année 2025 s'est conclue dans la joie avec le traditionnel repas de fin d'année concocté par l'équipe de restauration scolaire.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des acteurs qui œuvrent pour l'instruction et le bien-être des enfants : l'équipe enseignante, les employés municipaux, les associations partenaires, et plus particulièrement l'AEL, pour leur engagement tout au long de l'année.

Nous rappelons aux familles que le stationnement et l'arrêt, même momentanés, devant l'école sont strictement interdits, afin de garantir la sécurité de tous.

Enfin, pour les nouveaux élèves de la rentrée 2026/2027, les familles peuvent dès à présent contacter la directrice de l'école le mardi au 04 90 77 60 83.

---

## CMJ



### ÉLECTIONS ET INVESTITURE DES NOUVEAUX ÉLUS

Les élections des nouveaux conseillers juniors (CMJ) se sont déroulées à l'école du village le jeudi 6 novembre 2025.

Les nouveaux CMJ sont, par ordre alphabétique :

Maelia DOL, Charline GOUIRAND et Ezan SETTI-MELLI. Félicitations à tous les 3 pour cette élection, et bravo également aux candidats malheureux.

L'investiture des nouveaux CMJ a eu lieu mardi 11 novembre 2025, à l'occasion de la commémoration de la 1ère guerre mondiale.

(...)

# ACTUALITÉS

(...)

Par ailleurs, 3 conseillers juniors sortants ont souhaité renouveler leur mandat au titre des candidats volontaires en classe de 6ème : Adèle BURLLES, Anaïs MORILHAT et Jade SANTONI. Félicitations à toutes les 3 pour leur nouveau mandat.

Les autres conseillers juniors actuellement en fonction sont : Victoire BOYOUUD, Charly CROUE, Léonie DEVICHI, Charlize GASCHET, Lior SIMON et Anouchka TIKHONKIKH.

## ACTIVITÉS ET PROJETS

Le 10 janvier dernier, le CMJ a fêté la nouvelle année dans la bonne humeur en organisant à la salle des fêtes un relais dessin suivi d'un goûter karaoké. Ce moment

de partage a permis de rassembler les enfants du village autour d'activités créatives et festives.

Parallèlement, le CMJ travaille sur l'élaboration d'un parcours de visite du village. Cet itinéraire ludique, conçu spécialement pour les familles, mêlera énigmes, découverte de l'histoire locale et sensibilisation à l'environnement. Une belle occasion de redécouvrir notre patrimoine tout en s'amusant.

Bravo à nos jeunes conseillers pour leur engagement et leurs idées inspirantes.

---

## PERMANENCES MGA (MUTUELLE DE VILLE ET VILLAGE)

Soucieuse que la santé ne devienne pas une « marchandise » et désireuse de favoriser l'accès aux soins pour tous, la municipalité a mis en place une Mutuelle de Ville et de Village.

Pour ce projet solidaire, nous avons choisi un partenaire de confiance : la Mutuelle Générale d'Avignon Grand Sud (MGA), mutuelle interprofessionnelle, première « mutuelle de ville et village » de France, fondée sur des valeurs fortes de solidarité, d'entraide et de proximité.

la finalisation de l'adhésion et la remise de votre carte.

La santé est un bien précieux. La Mutuelle de Ville et de Village permet à chacun d'accéder à des soins de qualité à des tarifs raisonnables. Rejoignez cette initiative collective et renforçons ensemble la solidarité au sein de notre commune.

*Votre santé, notre priorité.*

### Pourquoi choisir la Mutuelle de Village ?

- Des garanties adaptées : 5 niveaux de garanties au choix, avec des cotisations calculées au plus juste, permettant de bénéficier de soins de qualité tout en maîtrisant son budget.
- La proximité avant tout : un conseiller dédié, présent lors de permanences sur la commune et accessible dans toutes les agences MGA.
- Un accès facilité aux soins : accompagnement personnalisé dans les démarches, recherche de praticiens conventionnés et information sur l'accès aux droits.

### Comment adhérer ?

L'adhésion est ouverte à tous les résidents et salariés de la commune. Un diagnostic conseil personnalisé est réalisé selon votre situation et vos besoins, avant

### Permanences dans la commune

23 février – après-midi

22 juin – après-midi

19 octobre – après-midi

### Contact

- Mairie, CCAS ou Mutuelle Générale d'Avignon Grand Sud
- Tél. 04 90 89 16 90
- [contact@mutmga.fr](mailto:contact@mutmga.fr)
- [www.mutuellegeneraledavignon.com](http://www.mutuellegeneraledavignon.com)



# ASSOCIATIONS

## LES PETITS JARDINS DE CABRIÈRES

Toute l'équipe des petits jardins vous souhaite une bonne et chaleureuse année 2026

**Envie de mettre les mains dans la terre et de partager bien plus qu'un jardin ?  
Connaissez-vous l'association Les Petits Jardins de Cabrières d'Aigues ?**

Née en 2017 grâce à la générosité de deux propriétaires ayant mis à disposition des lopins de terre, cette association à but non lucratif est devenue un véritable lieu de vie, de rencontres et de partage autour du jardinage.

Soutenus par la mairie de Cabrières d'Aigues, au travers de soutiens matériels, humains et financiers, Les Petits Jardins sont également associés à la LPO (ligue de protection des oiseaux) et au centre de sauvegarde animale de Buoux (réintroduction de hérissons).

Ici, on cultive bien plus que des légumes : ce sont des jardins citoyens, écologiques et sans pesticides, respectueux de l'environnement et ouverts à tous, débutants comme passionnés.



Chacun peut y disposer de sa parcelle familiale, de 15 à 75 m<sup>2</sup>, pour planter, expérimenter, apprendre et récolter au rythme des saisons.

Rejoindre les Petits Jardins, c'est aussi intégrer un groupe, animé par des valeurs de convivialité, d'en-

traide et de sensibilisation à la nature. L'association propose régulièrement des temps de rencontre, des animations et des moments collectifs qui font de ce lieu un espace vivant et fédérateur.

**Avec une adhésion annuelle de seulement 15 € par famille, vous bénéficiez :**

- d'une parcelle de jardin à 1 € le m<sup>2</sup> par an
- de l'accès aux espaces communs
- de la participation gratuite aux événements et activités de l'association
- d'une communication interne via le groupe WhatsApp
- et d'une belle aventure humaine, basée sur l'engagement et le partage (s'engager à participer à 4 demi-journées collectives par an).

A noter dans vos agendas :

- Le samedi 28 Mars 2026 de 10h à 12h00, Blaise Leclerc, spécialiste français reconnu dans le monde du jardinage, viendra animer un atelier/conférence sur le thème du sol vivant (compost, fertilisation, etc..). Vous serez avertis par voie d'affichage pour vous y inscrire
- En Avril/ Mai 2026 : balade à la découverte des plantes et salades comestibles, aux alentours des petits jardins, animée par Henri Grau spécialiste en la matière. Vous serez également avertis par voie d'affichage pour vous y inscrire.

***Cultiver la terre, créer du lien, se reconnecter à la nature et agir pour l'environnement... et si c'était votre tour ?***

Les Petits Jardins n'attendent plus que vous, il reste quelques parcelles disponibles !

Contact : [lespetitsjardinsdecabrieres@gmail.com](mailto:lespetitsjardinsdecabrieres@gmail.com)

# ASSOCIATIONS



## BIBLIOTHÈQUE LUBE-LIRE

L'équipe de la bibliothèque Lube-Lire vous présente **À vos agendas !**  
ses meilleurs vœux pour l'année 2026.

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre participation à l'expo-vente organisée à la Salle des Fêtes les 29 et 30 novembre derniers. Vous avez été nombreux à nous rendre visite, à choisir vos cadeaux de Noël parmi nos ouvrages et à partager un moment de convivialité autour d'un thé et d'une pâtisserie dans notre salon éphémère. Encore merci !

Lors de notre dernière Assemblée Générale, l'idée de créer un groupe de lecture ouvert à tous a été lancée. L'objectif ? Partager le plaisir de lire, échanger nos coups de cœur et se rencontrer dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Ce projet se construira grâce aux idées et aux envies de chacun : fréquence des rencontres, thématiques, formes de lecture... Nous comptons sur votre participation.

Contacts :

Cathy (06 26 59 05 35) ou Nadine (06 21 27 44 16).

Deux rendez-vous à ne pas manquer :

- Le 26 mars à 19h : En partenariat avec « Les Nouvelles Hybrides », nous vous invitons à une soirée « Poésie et Sciences ». Milène Tournier (poète et dramaturge) et Gilles Barouch (physicien passionné d'astronomie) croiseront leurs regards sur le thème de la lumière.
- Le 2 juin : La bibliothèque participera à la troisième édition du festival de lecture à haute voix dans le cadre du « Bruit des Mots ».

Nous vous rappelons les horaires de la bibliothèque, située rue du Cercle :

**Lundi et mercredi : de 16h30 à 18h00**

**Samedi : de 10h30 à 12h00**

Merci pour votre soutien !

*L'équipe des bibliothécaires*

---

## CHASSE

L'association de chasse « LA CABRIERAINNE » vous informe que la campagne de piégeage des prédateurs a débuté. Pour la sécurité de vos animaux, nous vous demandons de bien vouloir tenir vos chiens en laisse. Merci à tous.

Compte tenu de la population de sangliers sur notre commune, la chasse à cette espèce est ouverte tous les jours, et ce, jusqu'au 31 mars 2026.

Conseils de prudence : Lors de vos balades, soyez prudents et munissez-vous d'un gilet fluo (orange, jaune ou vert) afin d'être bien visibles de tous. Nous vous souhaitons d'agréables promenades.

## VIE DE L'ASSOCIATION :

- Loto de Noël : Un grand merci aux bénévoles et aux généreux donateurs pour la réussite de cet événement.
- Événement à venir : Un « super loto » en plein air est prévu le 12 juillet 2026 (sous réserve de conditions météorologiques favorables). Les affiches d'information seront installées ultérieurement.

Le Président et toute son équipe vous souhaitent une bonne et heureuse année 2026.

## A.G.V.C. - GYM ET STEP À CABRIÈRES

*Postures, Respiration, Méditation*

Je suis professeure diplômée de Hatha Yoga depuis plusieurs années, avec une spécificité yoga de l'énergie suivant l'enseignement de Roger Clerc qui permet de développer votre énergie par la respiration à travers les postures.

Lors de chaque voyage en Inde, je suis toujours en quête d'amélioration de ma pratique afin de la partager avec vous.

Le yoga que j'enseigne permet d'acquérir détente, souplesse, tonicité pour mieux connaître votre corps, pour développer la conscience de votre énergie.

Je propose des séances suivant les saisons, suivant l'organe qui correspond à la saison... Toutes les séances sont variées avec un thème précis.

Le yoga permet de maîtriser la pensée à travers la pratique des postures et de la méditation. C'est ainsi que l'on acquiert plus de calme intérieur, plus de facilité à se détendre et à recueillir plus de sérénité dans les épreuves.

Le Yoga n'est pas une gymnastique et pourtant cette pratique permet de maintenir la jeunesse ainsi que la forme physique et mentale.

### **Tout nouveau !!!!**

Yoga sur chaise, le lundi à 17H30 salle la Remise (face au tabac) à la Motte d'Aigues.

Le Yoga sur chaise permet d'avoir une approche commune tout en tenant compte des différences de chacun. L'intention est d'aller vers...

Sachant que les mouvements proposés ne sont jamais imposés.

Au début, les peurs peuvent constituer un frein mais le fait de pratiquer en groupe constitue un élément important pour aller au-delà.



Le yoga sur chaise permet une mise en mouvement par des postures adaptées, selon les pathologies de chacun. Toutes personnes à mobilité réduite peuvent pratiquer ce yoga.

Retrouver de la mobilité, en particulier dans le dos, travailler sur l'auto-grandissement de la colonne sont des piliers de la pratique du Hatha que l'on retrouve dans le yoga sur chaise.

Le Yoga sur chaise permet également de travailler sur l'allongement du souffle, d'apprendre à mieux respirer, en prenant conscience de sa respiration, car nous savons que Respirer c'est vivre !!

Changer de regard sur la vieillesse et le handicap à travers la pratique du yoga sur chaise.

Parce qu'il n'y a pas un yoga pour tous mais un yoga pour chacun.

Cours adultes, Hatha Yoga

Samedi 10h00 à Cabrières d'Aigues

Mercredi 18h30, vendredi 9h30 à La Motte d'Aigues

### **Matériel pour tous**

*Apporter un tapis, un plaid et un coussin*

### **Tarifs et informations contacter :**

Carole Delrieu 06 72 76 17 43 ou

[linstant.asso@gmail.com](mailto:linstant.asso@gmail.com)



## AEL

### Bilan hivernal et perspectives à venir

L'Association des Amis de l'École Laïque (AEL) poursuit tout au long de l'année son engagement au service des enfants de l'école de notre commune. Les fonds récoltés lors des actions menées sont entièrement dédiés au financement de projets et d'activités scolaires, en lien étroit avec l'équipe enseignante.

La saison hivernale a été particulièrement riche en initiatives et en mobilisation.

Si nous avons eu le regret de devoir annuler notre loto traditionnel, nous avons souhaité maintenir une dynamique associative en proposant une tombola de Noël, dont le tirage a eu lieu lors du marché de Noël. Cette alternative a rencontré un franc succès, tant par la participation que par les résultats obtenus.

Le marché de Noël a constitué un temps fort de cette fin d'année. La fréquentation a été importante, l'ambiance conviviale, et l'implication des bénévoles, des familles et des habitants très encourageante. Cet événement a permis de dégager un beau bénéfice, qui contribuera directement au financement des projets scolaires à venir. L'AEL remercie chaleureusement toutes les personnes ayant participé à la réussite de ce moment festif et fédérateur.



### UNE NOUVELLE SAISON PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ

Les prochains mois s'annoncent tout aussi animés. Comme chaque année, le carnaval de l'école se déroulera dans le cadre scolaire, à une date qui sera communiquée ultérieurement par l'équipe enseignante. Dans la continuité des éditions précédentes, l'AEL proposera une boum de carnaval après le temps d'école.

Cette année, le traditionnel défilé des enfants déguisés empruntera un itinéraire légèrement modifié et un peu plus long que les années précédentes. Cette nouvelle boucle permettra non seulement aux enfants de profiter pleinement de ce moment festif, mais aussi aux habitants du village de les admirer, tout beaux et tout déguisés. Le parcours passera notamment par la place du village, devant les différents commerces, ainsi que devant la mairie de notre commune, avant de rejoindre la salle des fêtes.

Un goûter partagé, offert par l'association, viendra clôturer cette après-midi conviviale.

L'association travaille également à la mise en place d'un nouvel événement : un concours de pétanque. Imaginé comme une journée familiale et intergénérationnelle, cet événement sera placé sous le signe des enfants et du partage. Un format associant parents et enfants est à l'étude, ainsi qu'un temps de restauration avec grillades et moments d'échange. Les modalités précises seront communiquées dans les prochains numéros du bulletin municipal.

Enfin, la saison estivale sera marquée par la traditionnelle kermesse de l'école, temps fort de l'année scolaire, particulièrement attendu par les enfants et leurs familles. Les informations détaillées seront précisées en temps voulu.

### APPEL À BÉNÉVOLES

Comme beaucoup d'associations, l'AEL fait face à un manque de bénévoles pour l'organisation et le bon déroulement de ses événements. Toute aide, même ponctuelle, est précieuse. Que ce soit pour l'installation, la tenue d'un stand, l'encadrement ou le rangement, chaque coup de main compte.

Les personnes souhaitant s'impliquer, rejoindre l'équipe ou simplement apporter leur aide lors des manifestations sont chaleureusement invitées à se rapprocher de l'association.

*La Présidente de l'AEL  
Les Amis de l'École Laïque*



# ASSOCIATIONS

## CHA

L'association « Cabrières, Hier et Aujourd'hui » vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Son Assemblée Générale s'est tenue le 26 novembre 2025. Ce fût l'occasion de vous retrouver et de dévoiler la programmation de la saison à venir : concerts, soirées solidaires, conférences, théâtre, cinéma, atelier tricot, randonnées ou encore chorale... comme en témoigne le calendrier ci-dessous !

- 24 janvier : Soirée danse country
- 21 février : Concert de Pat Garrett, en hommage à « Starmania »
- Avril : Ciné-soupe
- 29 mai : Soirée musicale au profit de l'association Amadéa avec le duo malgache Rina et Hiery
- 6 et 7 juin : Inauguration du sentier « Sur les pas des Vaudois de Freissinières à Cabrières d'Aigues » (voir détails dans l'article suivant)
- 13 juin : Concert du duo ZamDam
- 21 juin : Vingtème anniversaire de la chorale « Cantan Tout l'An »

- Septembre ou octobre : Conférence de Xavier et Martine Pirovano sur « La Traviata », opéra de G. Verdi
- 2 octobre : Concert de la violoniste Natacha Triadou
- 20 (ou 25) novembre : Théâtre avec « LOV » d'Hélène Arden

À ce programme prévisionnel s'ajouteront certainement d'autres manifestations tout au long de la saison.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur notre site : [www.cha-cabrieres.fr](http://www.cha-cabrieres.fr), notamment les contacts pour la chorale, les randonnées, l'atelier tricot et les séances du cinéma Le Cigalon (un lundi par mois).

Nous espérons vous voir nombreux lors de chacun de ces rendez-vous ; votre intérêt et votre soutien nous sont précieux. Si vous avez des souhaits particuliers, n'hésitez pas à venir nous en parler !

---

## AEVHL

### À TOUS LES VILLAGEOIS DE CABRIÈRES D'AIGUES !

Vous êtes tous invités à découvrir l'histoire de votre village en célébrant l'arrivée du chemin « Sur les pas des Vaudois, de Freissinières à Cabrières d'Aigues ».

Ce « chemin de l'espérance » fut celui de 80 chefs de famille (dont 75 venaient de Freissinières) qui quittèrent les Hautes-Alpes pour fuir la pauvreté et les persécutions. En 1495, ils signèrent un « acte d'habitation » avec le seigneur Raymond d'Agoult pour mettre en valeur les terres incultes du territoire de Cabrières.

Nous avons retrouvé l'itinéraire emprunté lors de cette migration et un groupe de marcheurs de l'AEVHL l'a testé en vue d'une future mise en tourisme.



Suite...

500 ans après, nous vous proposons de marcher dans leurs pas le samedi 6 juin 2026 au matin, en parcourant la dernière portion du chemin, de La Tuilière jusqu'à la cime de Vière, où sera dévoilée une pierre gravée offerte par Claude Aurouze.

Nous vous invitons à participer à ces deux journées de festivités, occasion d'un grand rassemblement intergénérationnel et historique :

- Samedi après-midi : Nous aurons le plaisir d'écouter Gabriel Audisio, professeur émérite de l'université d'Aix-en-Provence et spécialiste des Vaudois du Luberon. D'autres interventions suivront pour éclairer cette histoire.
- Fin d'après-midi : Les actes d'habitation seront remis aux familles d'ascendance vaudoise.
- Soirée : Nous nous retrouverons sur la place de l'Ormeau pour une soirée en chansons et en musique.
- Dimanche 7 juin : Des visites et des marches seront au programme.



Les habitants de Freissinières sont invités à partager cette fête et nous faisons appel à des familles d'accueil pour les héberger.

L'AEVHL (*Association d'Études Vaudoises et Historiques du Luberon*) est à l'initiative de ce projet. La mairie de Cabrières d'Aigues, l'association CHA, le comité des fêtes et la cave coopérative « Le Temps des Sages » contribuent à la réalisation de ce week-end. Le programme définitif sera annoncé sur les supports de communication de la mairie.

### **Contacts et informations :**

Pour toute information ou proposition d'hébergement :

JEAN Françoise (CHA) au 06 13 24 08 86.

Coordinatrice du projet :

BOURGUE Bourgue au 06 89 90 06 62.



En mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux. En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.

### Harmoniser le mode de scrutin

La loi du 21 mai 2025 étend le mode de scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1 000 habitants qui représentent 70% des communes françaises. Cette évolution est effective à partir des élections municipales de mars 2026. Elle répond à trois objectifs :

- Harmoniser les modes de scrutin entre les communes de moins de 1 000 habitants et les autres ;
- Renforcer la parité. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseils municipaux ne comptent que 37,6% de femmes ;
- Répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales. Dans ces communes, le nombre de candidats aux élections municipales baisse et les démissions en cours de mandat augmentent.

### Hier, un scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

### Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

### Des dérogations pour tenir compte des spécificités des communes de moins de 1000 habitants

Afin de faciliter la constitution des listes dans ces communes, la loi a prévu une exception pour les listes candidates. En principe, chaque liste candidate doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus 2 candidats supplémentaires. Par exception, dans les communes de moins de 1 000 habitants, la liste peut comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

	Moins de 100 hab.	De 100 à 499 hab.	De 500 à 999 hab.
Effectif légal du conseil municipal	7	11	15
Nombre de candidats par liste paritaire	Au minimum 5 candidats et au maximum 9 candidats	Au minimum 9 candidats et au maximum 13 candidats	Au minimum 13 candidats et au maximum 17 candidats